

L'Assemblée générale des personnels non-enseignants et enseignants de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle réunie ce lundi 13 mars à 11h au Centre Censier a voté:

. A la quasi-unanimité:
- pour la reconduction de la grève jusqu'à la prochaine AG des personnels le **mercredi 15 mars à 11h 30 (Amphi B)**

et

- pour condamner l'intervention policière à la Sorbonne (Paris I) et demander l'annulation des poursuites à l'encontre des personnes arrêtées.

. A l'unanimité la motion suivante :
«Les personnels enseignants et IATOS de Paris 3 rappellent que le calendrier des examens ne sera pas modifié. Ils s'engagent à ne faire aucune discrimination entre les étudiants et à réaménager les programmes et les formes de déroulement des évaluations au sein de chaque UFR.»

. A la quasi-unanimité pour la participation à l'AG commune (étudiants et personnels) de l'après-midi, votes mis à part. Les assemblées générales communes n'empêchent pas la continuité des AG distinctes (étudiantes et des personnels).

. A l'unanimité, le texte suivant :

«APPEL A LA GRÈVE DE TOUS LES PERSONNELS DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS III

ABROGATION IMMÉDIATE DU CPE-CNE

Les personnels de l'Université de Paris3 Sorbonne Nouvelle, réunis en assemblée générale ce lundi 13 mars à 11h au Centre Censier ont reconduit la grève comme ils le font quotidiennement depuis le jeudi 2 mars.

L'assemblée générale appelle l'ensemble des personnels enseignants et IATOS de tous les centres dépendant de l'Université Paris III à rejoindre le mouvement en cessant le travail, en construisant la mobilisation sur leur lieu de travail, et en participant aux manifestations des jeudi 16 et samedi 18 mars 2006.»

. A la majorité, la fusion des différentes commissions de travail des personnels et des étudiants: Information-communication, Actions, Blocage.

. A l'unanimité que le Président de l'Université Paris III-Sorbonne Nouvelle, Monsieur Bernard Bosredon, se prononce publiquement pour le retrait du CPE, comme les 3 présidents des Universités de Nantes, Toulouse-Le Mirail et Nanterre-Paris X.

Pour l'assemblée générale, la commission Info-Com.